



Marcilly-sur-Vienne

Bulletin municipal 2020 - N° 48

Sommaire

Page 3

Page 4

Page 8

Page 11

Page 14

Page 16

Page 21

Page 22

Page 24

Page 25

Page 25

Page 26

Page 27

Édito	3
Comptes-rendus des réunions du Conseil municipal	4
Informations municipales	8
Commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918	8
Repas des aînés du 8 mai 2019	8
Conteneurisation	9
Défense incendie	9
Route de l'eau	10
Fibre optique, adressage et géolocalisation	10
Flash infos de Val de Loire Fibre	11
Renforcement électrique	11
Cavités 37	11
Colombarium	11
Informations locales	12
Nouvelles des écoles	12
Case des chasseurs	13
Collège Patrick-Baudry	13
Galerie photos	14
Dernières nouvelles des associations	16
Marcilly's de France du Val de Vienne	16
Gardon de Marcilly	16
Réveil de Marcilly	17
Gym Sourire	17
Grain de Sel	18
Association de chasse des propriétaires de Marcilly-sur-Vienne	18
Les tireurs des Trois Fontaines	19
Automne rose	19
APE des écoles	20
APE du collège Patrick-Baudry	20
Le CSAD Nouâtre... rajeunit !	21
Tarifs pratiques	21
Salle socioculturelle : locations	21
Renseignements pratiques	22
Artisans et commerçants de Marcilly-sur-Vienne	24
Extraits des registres d'état civil	25
Divers	25
SMICTOM : collectes décalées à Marcilly, suite aux jours fériés	25
SMICTOM : conteneurisation en 2019, localisations des points	25
Distribution des sacs-poubelles	25
Clins d'oeil	26
Coup de crayon	26
Bolidés en fête	26
Agenda 2020	27

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas la municipalité de Marcilly-sur-Vienne.

Édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A quelques semaines des prochaines élections municipales, mon édito sera limité à quelques lignes, dans le respect des règles de communication édictées par le code électoral. Vous trouverez néanmoins les réalisations de l'année 2019 en parcourant ce bulletin.

Dans la rétrospective des événements majeurs de l'année 2019, notre commune a été très honorée de recevoir le rassemblement bisannuel des Marcilly's de France. Je veux féliciter pour leur investissement indéfectible l'association « Marcilly du val de Vienne » et sa Présidente qui a su fédérer autour de ce projet de nombreux bénévoles durant des mois pour atteindre une parfaite réussite dans le déroulement de cette rencontre. La plaque « Place des Marcilly de France » restera le marqueur des valeurs de ce rassemblement.

Je tiens également à remercier l'ensemble des associations, des bénévoles de la commune et des communes voisines pour susciter régulièrement ces notions du « vivre ensemble » avec son lot de convivialité, de fraternité et de bonne humeur contagieuse. Je ne peux que conseiller aux nouveaux habitants de Marcilly d'aller les rencontrer.

Je tiens à souligner les excellentes prestations de nos agents communaux pour offrir aux Marcilloises et Marcillois les meilleurs services. En cette dernière année du mandat municipal, je remercie vivement tous les membres de mon équipe pour leur dévouement au service de notre commune.

Pour refermer cet édito, je vous souhaite une très Bonne Année 2020 ainsi qu'à l'ensemble de vos proches.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le dimanche 12 janvier 2020 à 11h à la salle polyvalente.

Le Maire
Thierry Brunet

Séance du 24 janvier 2019

DETR 2019 Sécurité incendie

La protection des biens et des personnes de la Commune nécessite de poursuivre son action de sécurité incendie dans les deux hameaux des Martins et du Peux Blanc. Vu les caractéristiques du réseau d'adduction d'eau dans ces secteurs, la pose de bâches à eau est la seule solution retenue par le service de défense incendie et de secours (SDIS). Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention DETR	15 000 € HT
- Autofinancement communal	15 000 € HT
- Coût prévisionnel total	30 000 € HT

Le Conseil municipal sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Demande de subvention

Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à la Coopérative Scolaire d'un montant de 50 € pour venir en appui du projet annuel.

Information

Le gérant du commerce multiservices, sis 3 place de l'Église, a donné congé du bail en fin de période triennale, soit le 15 août 2019.

Séance du 21 mars 2019

Modification des statuts du SIEIL

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) afin de permettre à la Communauté de Communes de Touraine Ouest Val de Loire d'adhérer au 23 octobre 2018 pour la compétence éclairage public.

Demande de subvention

Le Conseil municipal décide de verser une subvention à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'un montant de 80 € pour la réalisation d'actions dans le domaine de la formation. Le campus accueille un jeune de la Commune pour un CAP Chocolatier.

Redevance pour chantiers provisoires

Le Conseil municipal adopte la proposition du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 qui lui est faite, instaurant une redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux, sur des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

Vote du taux des taxes

Le Conseil municipal décide une augmentation des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières (bâti, non bâti) de 1,5 % pour l'année 2019, au regard des nouvelles charges et du pacte fiscal et financier de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV). La hausse votée par la Commune est neutralisée par la baisse des trois taxes lissée sur trois ans et établie par le pacte de la CCTVV. Taux 2019 :

• Taxe d'habitation	12,14 %
---------------------------	---------

• Taxe foncière (bâti)	16,23 %
• Taxe foncière (non bâti)	37,03 %

Demande de subvention au titre des amendes de police 2019

Le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil départemental pour la partie signalisation du secteur Chaucidou. Cette opération complémentaire à la programmation départementale 2019 de réfection de la voirie RD 18, du rond-point à l'école, renforcera la sécurisation des déplacements autour de l'école et favorisera les déplacements doux.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention amendes de police	2 400 € HT
- Autofinancement communal	1 600 € HT
- Coût prévisionnel des travaux.....	4 000 € HT

Comptes administratifs et de gestion 2018

Le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2018, pour la commune :

• Section de fonctionnement :	
o Dépenses	342 004,92 € TTC
o Recettes	414 565,26 € TTC
o Résultat de clôture	72 560,34 € TTC
o Résultat consolidé	73 836,73 € TTC
• Section d'investissement :	
o Dépenses	267 902,33 € TTC
o Recettes	248 688,77 € TTC
o Dépenses à réaliser	31 065,00 € TTC
o Recettes à réaliser	84 000,00 € TTC
o Résultat de clôture	- 19 213,56 € TTC
o Résultat consolidé	- 19 185,33 € TTC

Note : « résultat consolidé » = résultat de clôture après intégration des reliquats du SICALA et du CCAS.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2018, pour l'assainissement :

• Section de fonctionnement :	
o Dépenses	46 781,64 € TTC
o Recettes	52 670,40 € TTC
o Résultat de clôture	5 888,76 € TTC
• Section d'investissement :	
o Dépenses	21 181,33 € TTC
o Recettes	32 575,74 € TTC
o Résultat de clôture	11 394,41 € TTC

Budgets 2019

Le Conseil municipal vote le budget communal 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

• Section de fonctionnement	422 516,00 € TTC
• Section d'investissement	177 253,00 € TTC

Le Conseil municipal vote le budget assainissement 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

• Section de fonctionnement	51 902,00 € TTC
• Section d'investissement	34 904,00 € TTC

Séance du 18 avril 2019

Bail du commerce multiservices

Le Conseil municipal accepte, selon la demande de Maître

GEORGES, notaire à Saint-Épain, d'agréer la cession au futur acquéreur M. PIERRE Bruno, sous la dénomination sociale « l'amuse saveurs » de sa Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, et autorise M. le Maire à signer le nouveau bail.

RPQS 2018, service assainissement

Le Conseil municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS), établi pour l'exercice 2018, pour l'assainissement collectif et non collectif.

Informations

Moratoire sur l'implantation de projets éoliens

Le « Collectif pour une transition énergétique profitable à nos territoires » a demandé à Mme la Préfète, pour des raisons impérieuses d'intérêt public, de prononcer un moratoire pour suspendre pendant dix-huit mois le déclenchement de toute procédure administrative concernant l'implantation des éoliennes en Indre-et-Loire et en Vienne.

Le Conseil municipal décide de signer le moratoire, au nom de la Commune.

Cavités 37

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) a demandé une mission d'assistance technique auprès du Syndicat « Cavités 37 », dans le cadre des études préliminaires à l'extension du réseau électrique au niveau des lieux-dits Les Perrières, Peuil et Les Besnaux sur la commune de Marcilly-sur-Vienne.

Au vu de l'analyse faite par le syndicat Cavités 37, le Conseil municipal décide d'adhérer dans l'année à ce syndicat, afin d'obtenir des conseils et des aides pour envisager des travaux éventuels.

Séance du 6 juin 2019

Remplacement temporaire d'agents techniques

Considérant que les absences pour maladie des deux agents techniques pourront être en partie palliées par un remplacement ponctuel grâce à l'association Relais Emploi de Sainte-Maure-de-Touraine ;

Considérant que les heures seront ajustées aux besoins ;

Le Conseil municipal :

- Décide l'adhésion de la Commune à l'association Relais Emploi, avec une cotisation 2019 de 12 €.
- Autorise M. le Maire à faire appel au Relais Emploi en cas de besoin occasionnel de personnel et à signer tous documents y afférents.

Révision du loyer du logement communal, 15 rue Principale

Le Conseil municipal décide de réévaluer le loyer mensuel au 1er juillet 2019, en appliquant la hausse de 1,74% de l'indice de référence des loyers.

Séance du 29 août 2019

Demande de subvention par l'ASSAD-HAD

Cette association sollicite les communes afin de l'accompagner dans la mise en œuvre d'un projet visant à équiper leurs patients d'un brumisateur au cours de l'été, pour faire face

aux événements caniculaires. Ce projet de l'ASSAD-HAD, fort de valeurs humaines et éco-responsables, présente un budget de 16 477,20 €, pour l'acquisition de 6 900 brumisateurs.

Le Conseil municipal décide de verser à l'ASSAD-HAD une subvention exceptionnelle de 30 €.

Isolation thermique du logement communal

Le Conseil municipal accepte le devis de 4 838,26 € HT, proposé par la menuiserie Berton de Parçay-sur-Vienne, pour le changement des menuiseries du logement communal situé au 15 rue Principale, afin d'en améliorer son isolation.

Sécurité incendie

Conformément au plan de financement adopté en janvier, le Conseil municipal accepte les devis de Spie Batignolles (Bellin TP) pour les réserves incendie des hameaux La Groie et Le Peux Blanc :

- La Groie	5 583,85 € HT
- Le Peux Blanc	13 437,80 € HT
- Coût total.....	29 021,65 € HT

Peinture routière

Le Conseil départemental a décidé de réaliser en 2019 la réfection de la RD18 traversant la commune de Marcilly-sur-Vienne (du rond-point au cimetière). Ces travaux nécessitent le rabotage de la couche de roulement existante, en préalable à la mise en œuvre des matériaux enrobés. Le marquage au sol est exclu des travaux pris en charge par le Conseil départemental.

La société Nicolas Signalisation propose deux devis pour la signalisation au sol, à la charge de la Commune :

- Peinture blanche.....	2 538,20 € HT
- Résine blanche	3 108,00 € HT

Le Conseil municipal retient le devis avec la résine présentant une meilleure tenue dans le temps.

Réfection de voirie

Le Conseil municipal accepte le devis de Spie Batignolles (Bellin TP) d'un montant de 15 174,92 € HT, pour la réfection de la voirie entre la rue du Moulin et la Reinerie.

Rapport d'activités 2018 de la CCTVV

Après avoir pris connaissance dudit rapport et avoir constaté, tout comme la population de la Commune, la mise en sommeil volontaire du camping et la complaisance affichée pour le stationnement des gens du voyage à la porte du camping, le Conseil municipal :

- Déploie l'arrêt du projet de valorisation de la Vienne dénommé « Escapes en Vienne ».
- S'indigne face à la mauvaise gestion du camping « la Croix de la Motte » et face aux données chiffrées improbables portées dans ce rapport.
- Déploie vivement le transfert de l'activité canoës vers le camping municipal de l'Île-Bouchard, supprimant les activités de découvertes touristiques et patrimoniales du territoire, privant ainsi les communes riveraines d'un dynamisme et de l'activité économique.
- En appelle au respect du contrat de délégation de service public établi avec le gestionnaire et refuse la sectorisation unilatérale de l'activité touristique.

Avis sur le projet arrêté du PLUi

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (8 pages) et sur le zonage du règlement graphique (2 pages) du projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui concernent spécifiquement la commune de Marcilly-sur-Vienne. Cet avis est assorti d'une remarque relative à l'absence d'identification, dans le règlement graphique, des parcelles ou parties de parcelle classées « non mobilisables » lors du diagnostic foncier.

Avenant n°1 à la convention du service ADS

Le Conseil municipal approuve le projet d'avenant à la convention définissant une nouvelle répartition du coût du service à 50% par les communes et 50% par la CCTVV, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Convention de mise à disposition de terrain pour la sécurité incendie

Dans le cadre de l'implantation des 2 réserves d'eau de 120 m³ pour la défense incendie, le Conseil municipal décide de signer une convention avec M. et Mme Charbonneau Jean-Michel (parcelle ZM 29, Le Peux Blanc, pour une emprise d'environ 290 m²) d'une part, et avec M. Chevalier Sébastien (parcelle ZH 29, La Groie, pour une emprise d'environ 240 m²) d'autre part, une convention de mise à disposition gracieuse de leur parcelle pour y implanter chacune des bâches incendie.

Séance du 17 octobre 2019**Demande de subvention**

Le Conseil municipal décide de verser une subvention à la MFR de Bourgueil d'un montant de 80 € pour l'année scolaire 2019-2020. La MFR accueille une jeune de la Commune pour un CAP AEPE (petite enfance).

Adhésion au syndicat intercommunal Cavités 37

Le Syndicat assure une assistance technique gratuite aux communes adhérentes. Cette prestation peut concerner une aide pour l'élaboration des PLU, une étude générale de coteau, un diagnostic de caves sous voirie, une assistance à la gestion des sinistres...

La cotisation pour adhérer s'élève à 0,74 € par habitant pour 2019, révisée tous les ans (+0,01 € + inflation).

Le Conseil municipal décide d'adhérer au Syndicat Intercommunal Cavités 37 et désigne M. Amirault Gérard comme délégué titulaire et M. Doreau Philippe comme délégué suppléant.

Modification de la zone 30, rue des Écoles

Le Conseil municipal décide d'étendre la « zone 30 », déjà effective dans la rue des Écoles, jusqu'à la rue de Cambraye, afin de sécuriser les trajets des écoliers. La signalisation se fera par un marquage au sol et le déplacement des panneaux de début et fin de zone.

CLECT : Compétence transports scolaires

Le Conseil municipal approuve le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 24

septembre 2019, relatif au transfert de charges de la compétence transports scolaires vers la Communauté de communes Touraine Val de Vienne.

L'arrêté préfectoral n°181-261 en date du 19 décembre 2018 entérine cette modification de compétence, tout en indiquant expressément une prise d'effet au 1^{er} septembre 2019.

Pour Marcilly-sur-Vienne, le montant des charges transférées pour une année pleine sera de 1 433,03 € à partir de 2020.

Adressage habitat

En 2015, en réponse à une demande de La Poste, l'adressage avait été modifié pour numéroter les habitations dans les lieux comportant plusieurs habitations, ce qui s'était traduit par la création des rues dans le hameau des Perrières (Cassine, Lavoir, Pelteraux). En 2019, le déploiement de la fibre optique par TDF impose que la numérotation des habitations soit étendue aux lieux comportant une seule habitation.

La Poste n'a pas traité correctement les données que la Commune lui avait communiquées en 2015, suite aux modifications d'adressage :

- La création des voies des Perrières a été entachée de plusieurs erreurs générant des difficultés pour les habitants et imposant de nombreux échanges.
- La Poste n'a enregistré aucune adresse dans la BAN (Base Adresse Nationale), interdisant toute géolocalisation par GPS.

Le Conseil municipal :

- Dénonce le contrat n°436920 d'aide à la numérotation, signé avec La Poste, pour manquement à leur prestation.
- Approuve l'ouverture d'un compte sur le Guichet Adresse IGN V2 pour gérer nous-mêmes les adresses de la Commune.
- Valide les modifications d'adresse en 2019, résumées dans le tableau suivant :

Parcelle cadastrale Adresse actuelle Adresse modifiée
ZH01382 Les Noraies2 Allée des Noraies
ZH01394 Les Noraies4 Allée des Noraies
ZH01376 Les Noraies6 Allée des Noraies
ZH01368 Les Noraies8 Allée des Noraies
ZH014810 Les Noraies10 Allée des Noraies
ZH014712 Les Noraies12 Allée des Noraies
ZH014614 Les Noraies14 Allée des Noraies
ZH014516 Les Noraies16 Allée des Noraies
ZH014418 Les Noraies18 Allée des Noraies
ZH014320 Les Noraies20 Allée des Noraies
ZH014222 Les Noraies22 Allée des Noraies
ZH014124 Les Noraies24 Allée des Noraies
AC00309 Le Parc11 Rue de La Cave
ZE0017La Croix de La Motte4 La Croix de La Motte
AB02762 Rue de la Fontaine2 ter Rue de la Fontaine
ZK00202 Rue du Lavoir2 bis Rue du Lavoir
ZD0025Cambraye1 Cambraye
ZD0092La Boulainerie1 La Boulainerie
ZL0060La Brosse1 La Brosse
ZK0066La Garde1 La Garde
ZM0024La Grand Maison1 La Grand Maison
ZH0029La Groie2 La Groie
ZL0033La Reinerie1 La Reinerie
ZI0176La Rochellerie2 La Rochellerie

ZI0174La Rochellerie.....	4 La Rochellerie
ZL0056La Volière.....	2 La Volière
ZL0078La Volière.....	4 La Volière
ZH0028Le Breuil.....	1 Le Breuil
ZI0087Le Colombier.....	2 Le Colombier
ZH0108Le Petit Peuil.....	1 Le Petit Peuil
ZH0109Le Petit Peuil.....	3 Le Petit Peuil
ZH0101Le Petit Peuil.....	6 Le Petit Peuil
ZE0020Le Port de Nouâtre.....	1 Le Port de Nouâtre
ZD0109Les Brillons.....	1 Les Brillons
ZC0017Les Gains.....	2 Les Gains
ZB0034Les Granges.....	2 Les Granges
ZB0034Les Granges.....	4 Les Granges
ZK0039Les Ourillaux.....	1 Les Ourillaux
ZB0036Les Plantes.....	2 Les Plantes
ZM0040Les Savaris.....	1 Les Savaris

Convention d'aménagement des points de regroupement pour la collecte des OM

L'aménagement des points de regroupement pour la collecte des Ordures Ménagères (OM) conduit chaque commune à réaliser des plateformes qui doivent être approuvées par le SMICTOM.

Après analyse, la Commune devra disposer de 14 points de regroupement. Certains étant déjà existants, 9 nouvelles plateformes seront nécessaires :

- Les Bouctonnieres : aire de 2 m², face à l'entrée du hameau.
- Impasse de la Motte : aire de 2,7 m², à l'intersection de l'impasse et de la RD18.
- Les Martins : aire de 2 m², à l'emplacement existant.
- Peuil : aire de 2 m², à l'intersection de la Côte de Peuil et du Petit et Grand Peuil.
- Les Petites Places : aire de 2,7 m².
- Les Fours à chaux : aire de 2,7 m².
- La Venaudière : aire de 2 m².
- Les Besnaux : aire de 2 m², à l'intersection des Besnaux et de la Route de Luzé.
- Les Perrières : aire de 4,05 m².

Le Conseil municipal valide les 9 nouvelles plateformes et accepte de signer la convention avec la CCTVV pour leur aménagement, selon les conditions suivantes : l'aide financière sera de 50 € par la CCTVV, avec un plafond maximum de 750 € par commune, abondée de 100 € par point de regroupement, versés par le SMICTOM au travers de la convention de la CCTVV.

Information : école de Marcilly-sur-Vienne

Inauguration de l'orchestre à l'école, le lundi 4 novembre à 18h30 – Salle des fêtes.

Séance du 17 décembre 2019

RPQS 2018, service eau potable

Le Conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS), établi pour l'exercice 2018, par le syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SMAEP) de Maillé, Draché, Marcilly et Nouâtre.

Tarifs de l'assainissement collectif de Marcilly

Le Conseil municipal fixe le montant de la redevance assainissement collectif, applicable au 1^{er} janvier 2020 :

- Part fixe89,00 € / an
- Part variable.....1,25 € / m³ d'eau consommé

Étude patrimoniale du réseau d'assainissement collectif de Nouâtre

Nouâtre envisage une étude patrimoniale de son réseau d'assainissement pour en connaître l'état et l'ampleur des travaux de réhabilitation. L'étude et les travaux inhérents sont éligibles à des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, à condition que Maillé et Marcilly-sur-Vienne, utilisant les services de la station d'épuration régis par une convention intercommunale, soient intégrées au périmètre de l'étude.

Le Conseil municipal de Marcilly-sur-Vienne confirme les arguments exposés par ses délégués, lors de différentes réunions, à savoir :

- L'étude réalisée en 2000 par le bureau LATA sur le réseau d'assainissement collectif de Nouâtre n'a pas été suivie des travaux de réhabilitation.
- Dès les premières tranches de travaux créant son réseau d'assainissement collectif, Marcilly-sur-Vienne a contractualisé l'entretien dudit réseau par l'entreprise PROTEC.
- L'autonomie du budget assainissement de Marcilly-sur-Vienne vis-à-vis du budget principal, obtenue par une augmentation régulière des tarifs depuis les années 2010, n'est pas encore suffisante pour acquitter la quote-part de l'étude patrimoniale projetée.
- Marcilly-sur-Vienne demande que la prise de décision de l'étude patrimoniale soit différée au début du prochain mandat, afin que les nouveaux délégués des 3 communes élus en 2020 conduisent la procédure de bout en bout.

Isolation phonique de la cantine scolaire

Le Maire présente un projet d'isolation phonique de la cantine pour une somme de 2 819,30 € HT. Le Conseil municipal donne son accord de principe et le projet sera mis en délibération en janvier 2020.

Subvention FDSR

Le Conseil municipal sollicite le Fonds départemental de solidarité rurale (FDSR) de 2020, pour financer à hauteur de 8 181 € les travaux de réfection d'une partie de la rue de Cambraye qui s'élèvent à 25 667 € HT.

Subvention PRO BTP-CFA

Le Conseil municipal décide de verser une subvention au CFA de Saint-Pierre-des-Corps d'un montant de 80 € pour la formation d'un jeune de la Commune pour un BTP peintre applicateur revêtement.

Statuts du SIEIL

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) afin d'augmenter le nombre de représentants de la métropole de Tours, dans le cadre de la réglementation issue des lois MAPTAM et NOTRE.

Commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918

Les armistices des deux grands conflits mondiaux les plus meurtriers du 20^e siècle ont été traditionnellement commémorés dans notre commune avec toujours beaucoup de simplicité et le dépôt de quelques fleurs. Ces deux cérémonies ont été conduites par Monsieur le Maire et Monsieur James Amirault, devant une assistance toujours présente et recueillie, même sous un ciel incertain...

Le 11 novembre, c'est en suivant son nouveau porteur-drapeau, Monsieur Jean-Yves Jobert, que le cortège est donc allé se recueillir au pied du monument aux morts. Les noms de nos seize soldats marcillois « morts pour la France » ont de nouveau résonné dans les mémoires. Après la minute de silence, Monsieur le Maire a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Il a donc été rappelé l'état de siège levé, la vie sociale et politique reprenant ses droits, la lente progression de la démobilisation, les poilus retrouvant leur foyer, leur famille et leur commune, la découverte d'une France de 1919, bouleversée par quatre années de conflits : « Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant ».

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et tous les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, « ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême ». Pour cette journée d'hommage, la liste des militaires morts pour la France au cours des douze derniers mois fut lue :



- Premier maître Alain Bertoncello, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;
- Premier maître Cédric de Pierrepont, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;
- Médecin principal Marc Laycuras, 14^e centre médical des armées, mort pour la France au Mali, le 2 avril 2019 ;
- Brigadier Erwan Potier, 501^e régiment de chars de combat, mort pour la France à Rouen, le 21 mai 2019, des suites de ses blessures reçues au Liban ;
- Brigadier-chef Ronan Pointeau, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 2 novembre 2019.

Repas des aînés du 8 mai 2019



Pour le traditionnel banquet offert par la Commune aux aînés de Marcilly, plus d'une soixantaine de personnes, âgées de 68 ans et plus, ont répondu aux invitations lancées dès le mois d'avril par les membres du Comité d'actions sociales. Accompagnées de leurs conjoints et des membres du conseil municipal, cette année, ce sont donc quarante-quatre convives qui se sont réunies dans la salle des fêtes autour d'un savoureux repas concocté toujours sympathiquement par la maison Pellault.

Au menu, après un punch planteur en apéritif accompagné de toasts chauds et froids pour préparer les estomacs, il fallait déguster un « crumble » de truite aux amandes accompagné d'une mayonnaise aux fines herbes, puis un filet de brocher à la crème d'asperge verte accompagné de sa timbale de riz basmati. Un trou normand bien opportun... et nos convives ont pu réattaquer un carré de porc à l'os, sauce à la crème d'ail et ses légumes. Après l'interlude « salade et fromages », le festin s'est terminé en beauté avec une tarte tatin tiède et agrémentée de glace à la vanille.

Le petit café et son digestif ont clos cette réunion, émaillée, cette année encore, par les voix de notre chanteuse marcilloise Isabelle Renaut et de son « complice » Tony Lombardi. De « la plus belle pour aller danser » à « viens voir les comédiens », en passant par des chorégraphies sur des airs de charleston (et en costume !) Isabelle et Tony ont su donner à cette journée une atmosphère de gaieté et de nostalgie.

Merci à tous pour la réussite de cette après-midi pleine de souvenirs et d'amitié.

Conteneurisation

Vous avez été de nombreux usagers à venir en mairie pour connaître les modalités de ramassage de vos ordures ménagères (OM) lors du passage à la conteneurisation.

Dans la perspective de la conteneurisation, le comité syndical du SMICTOM, en date du 20 février 2017, avait opté pour une solution visant à optimiser la collecte des déchets ménagers et pour l'attribution d'un bac à chaque usager ou la mise en place de points de regroupement ou bien encore de points de présentation selon les configurations géographiques et démographiques (population).

Un véritable travail collaboratif entre notre référente SMICTOM, Mme Daucé, et les élus s'est mis en place. Les conditions de ramassage de chaque rue, chaque hameau, chaque usager ont été analysées pour aboutir à une solution qui demeure un réel service au public, dans le cadre des grandes recommandations du syndicat. L'une d'elles prévoyait notamment la suppression des marches arrière pour des raisons de sécurité.

Il a ainsi été identifié 14 points de regroupement nécessitant la création de 9 nouvelles plateformes en béton avec entourage en bois.

La situation n'est pas figée et la municipalité reste à l'écoute des usagers pour se faire le relai vers le SMICTOM, en cas de changement de situation familiale ou administrative.

Cette conteneurisation préfigure des changements à venir dans nos modes de tri de nos déchets ménagers ; le tri des plastiques pour une mise en sac jaune, en vue d'une valorisation, en sera un des exemples.

Il est rappelé que la collecte des emballages en sacs jaunes reste inchangée.

Défense incendie

Sur la commune de Marcilly-sur-Vienne, les 60% du territoire situés sur le plateau du Richelais sont desservis en eau potable via un surpresseur : aucun poteau incendie ne peut être installé sur cette partie du réseau d'adduction d'eau potable. Sur ce secteur caractérisé par un habitat diffus, la création de réserves d'eau est alors la seule solution pour disposer d'une défense incendie nécessaire à l'obtention des autorisations d'urbanisme (extension, aménagement ou création de bâtiments) et, donc, pour maintenir une population et une activité minimales sur le plateau.

En 2018, une première réserve d'eau de 120 m³ a été installée à la côte de Peuil pour assurer la défense incendie des Besnaux, du Grand Peuil, du Petit Peuil et des Perrières, cumulant une vingtaine d'habitations et une exploitation agricole. Le coût important (35 767,20 € TTC, y compris l'acquisition d'un terrain complémentaire) était en partie justifié par des travaux de terrassement liés au relief initial du site (cf. bulletin précédent).

En 2019, 2 nouvelles réserves d'eau de 120 m³ viennent d'être achevées pour un coût total de 34 825,98 € TTC, résultant d'une optimisation des travaux auprès de l'entreprise Bellin TP (Spie Batignolles) et de la contribution des propriétaires des 2 parcelles d'accueil (M. et Mme Charbonneau J-M., M. Chevalier S.), sous la forme d'une mise à disposition gracieuse de la partie de terrain occupée par l'emprise de chaque réserve. Après concertation avec le SDIS (Service départemental d'incendie et de



secours), les 2 sites retenus permettent d'assurer la défense incendie des bâtiments suivants :

- La Groie : 9 habitations, 1 exploitation agricole, 1 atelier (artisan potier).
- Le Peux-Blanc (photo) : 7 habitations (dont 1 sur la commune limitrophe de Luzé), 1 exploitation agricole (réhabilitation en cours).

En 2020, une réserve d'eau supplémentaire de 120 m³ résultera d'une mutualisation avec Rilly-sur-Vienne qui va acquérir une parcelle au Grand Doucé pour accueillir la bache souple financée par Marcilly-sur-Vienne. Ce site permettra ainsi d'assurer la défense incendie pour 8 habitations (dont 2 au lieu-dit la Roche à Marcilly-sur-Vienne) et 1 exploitation agricole (Rilly-sur-Vienne). Cette bache complètera les capacités insuffisantes, en matière de défense incendie, du poteau incendie existant sur la commune de Rilly-sur-Vienne (le Petit Doucé).

Route de l'eau

Le temps menaçant du samedi 18 mai n'a pas empêché le comité des fêtes et la municipalité d'accueillir le public venu participer à l'édition 2019 de la Route de l'eau. Les associations invitées ont eu le loisir de s'installer dans la salle des fêtes, les peintres des Chevalets de Courteineau y ont déployé leur matériel, les ateliers du CPIE ont montré la diversité de leurs actions et, attraction majeure de l'après-midi, la compagnie PHILÉMOI y avait installé ses sculptures musicales aux allures animalières. Le visiteur de passage s'est transformé en créateur de sons en faisant vibrer les différentes constructions qui allient modernité technologique et anciennes techniques.

Sur la future place des Marcilly, sous un barnum, Michto le groupe, par sa musique internationale,

chauffait l'ambiance avant le vin d'honneur. Après avoir salué le travail des bénévoles et la présence de Nadège Arnault, vice-présidente du conseil départemental et de Valérie Bouchaud-Violleau, présidente nouvellement élue du CPIE, le maire Thierry Brunet a remercié particulièrement Christian Pimbert, président de la CCTVV, pour le soutien apporté à l'organisation de la Route de l'eau. Ce fut l'occasion pour chacun de partager sur le devenir de cette manifestation, qui existe depuis de nombreuses années et qui est un marqueur du territoire à intégrer dans les futures activités autour de la Vienne. Tradition oblige, la soirée s'est terminée par la dégustation des fameuses « sardinades » préparées par le comité des fêtes de Marcilly.

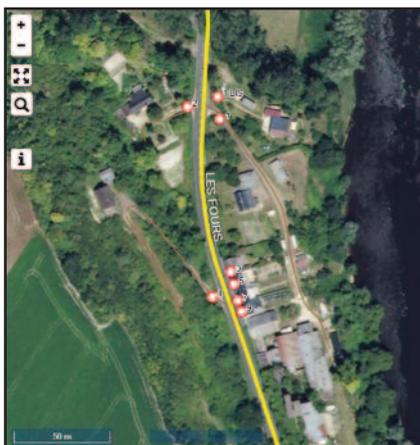


Fibre optique, adressage et géolocalisation

La fibre optique à Marcilly-sur-Vienne : c'est pour bientôt... Annoncée pour 2019, il y a un peu de retard, mais le premier niveau est en place : le NRO (nœud de raccordement optique) est opérationnel à Nouâtre et desservira les communes aux alentours. Une armoire, appelée « point de mutualisation », est installée rue de la Motte et desservira notre commune. De là, la fibre ira vers des points de branchements d'où l'opérateur de votre choix assurera la liaison avec votre domicile.

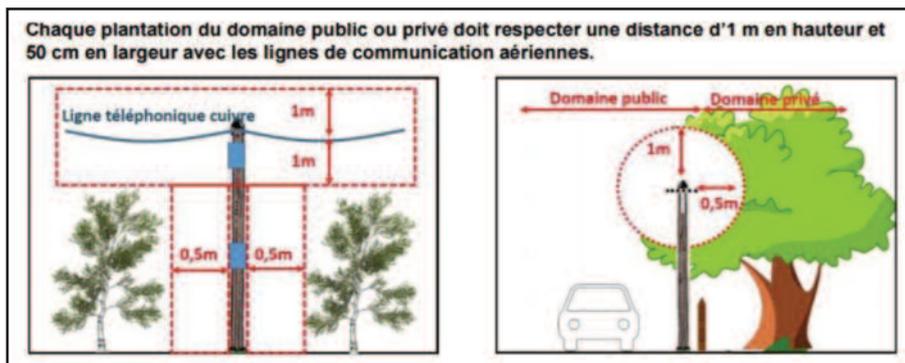
Cela ne peut se réaliser sans une bonne préparation, avec entre autres une identification claire et précise de votre logement, grâce à une adresse unique composée d'un numéro, d'un type de voie (rue, place...) et d'un nom de voie. Sur chacune des voies, les numéros sont attribués selon le principe suivant : la numérotation est continue, croissante en s'éloignant du point de référence (l'église pour Marcilly-sur-Vienne), paire à droite et impaire à gauche. Mais comme chacun sait, il n'existe pas de règle sans exception...

Déjà, en 2015, des numéros avaient été ajoutés aux adresses dans les lieux-dits ayant plusieurs habitations, et des noms de rue avaient été créés dans le hameau des Perrières. En 2019, nous avons ajouté un numéro aux adresses dans les lieux-dits ayant une seule habitation et renommé « les Noraies » en « Allée des Noraies ».



À la demande des opérateurs de la fibre optique, nous avons vérifié, repositionné et complété les quelques 350 adresses identifiées sur la commune. Les élus étant le plus au fait de la structure de leur commune, il a été décidé de faire ce travail nous-mêmes, grâce à des outils cartographiques sur internet (cf. capture d'écran ci-contre). La tâche ainsi réalisée est automatiquement intégrée à la BAN (base adresse nationale, <https://adresse.data.gouv.fr/>) avec tous les éléments utiles à une bonne géolocalisation. La BAN sera en licence ouverte à partir du 1^{er} janvier 2020 et, donc, accessible à tous (administrations, secours, GPS, livraisons...). Bien sûr, la BAN ne contient aucune information nominative. En cas de doute sur votre adresse, adressez-vous à la mairie.

Flash infos de Val de Loire Fibre



« Avec l'élagage, préparez l'arrivée de la fibre optique sur notre commune.

Les travaux liés à la mise en place du réseau Très Haut Débit vont être lancés sur notre commune. Les infrastructures existantes seront autant que possible réutilisées pour l'installation des câbles de fibre optique. Des techniciens missionnés par Val de Loire Fibre vont donc tirer

des câbles de fibre optique dans les fourreaux déjà enfouis, qui hébergent par exemple les câbles téléphoniques, ou sur les infrastructures aériennes, typiquement sur les poteaux véhiculant les réseaux d'électricité. »

Renforcement électrique

Le réseau électrique des hameaux des Perrières, des Besnaux et de Peuil est encore en 4 fils nus, ce qui favorise les microcoupures dommageables à nos équipements modernes. Certains poteaux sont fatigués et ont besoin d'être remplacés. De plus, le transformateur en place est devenu insuffisant. Le SIEIL (syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire) a donc mis en œuvre la réfection du réseau par le passage en câble torsadé et le remplacement du transformateur. Les travaux se termineront au cours de l'hiver



Cavités 37



S'il est connu qu'il y a de nombreuses caves dans le sous-sol de notre commune, leurs emplacements et leurs états sont imprécis. Le remplacement de poteaux électriques aux Perrières a nécessité une étude qui a été confiée au syndicat intercommunal « Cavités 37 » par le SIEL. Au vu des résultats, le conseil municipal a voté l'adhésion de la commune à « Cavités 37 », ce qui permettra de bénéficier d'études approfondies sur l'état des cavités sous voirie.

Une première décision a été de limiter le tonnage à 3,5 tonnes dans la rue de la Cassine aux Perrières. Pour connaître toutes les compétences du syndicat « Cavités 37 » : <http://cavites37.com/> ou en mairie.

Colombarium

Les formes de sépulture font appel aujourd'hui à de nouveaux moyens. Au rythme des inhumations et des demandes, la municipalité a opté pour la mise en service d'un second colombarium. Ce mobilier funéraire, identique au premier, est constitué de six emplacements pour recevoir les urnes. De la même façon, une plaque permet de graver le nom du défunt.

Les concessionnaires peuvent disposer d'un emplacement dénommé « concession » pour une période de 15 ou 30 années. La réglementation encadre de façon très stricte les différents types d'inhumations, qu'ils soient conventionnels ou non. Il est conseillé de s'informer auprès de la mairie pour tous renseignements utiles.



Nouvelles des écoles

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Maillé, Marcilly-sur-Vienne, Nouâtre, Ports-sur-Vienne et Pussigny accueille cette année 178 élèves. Voici une présentation succincte des trois écoles.

École maternelle de Nouâtre :

- M^{me} Émilie DYS (ATSEM M^{me} Florence QUENAULT) : 21 élèves (4 TPS ; 15 PS ; 1 TPS, plus 1 en janvier).
- M^{me} Magalie OBLIGIS (directrice) (ATSEM M^{me} Céline MARQUET) : 24 élèves (22 MS plus 2 prochainement).
- M^{me} Stéphanie DUBOIS (ATSEM M^{me} Christine MAUCLERC) : 23 élèves (22 GS plus 1 prochainement).
- Alan CORNU : intervenant en ZIL (Zone d'Intervention Localisée).

Intervenante extérieure :

- Séverine ANOUIL en musique une fois par semaine et par classe.

École élémentaire de Maillé : 46 élèves.

- M^{me} Céline ARNAULT : 21 élèves (CE1)
- M^{me} Karine HÄMMERLÉ (directrice) : 21 élèves (CP).

École élémentaire de Marcilly-sur-Vienne :

- M^{me} Sophie PERRIN (directrice) : 17 élèves (CE2)
- M^{me} Érika SOUBISE : 28 élèves (CM1).
- M^{me} Sandrine DOURY : 23 élèves (CM2).

Les projets pédagogiques de l'année :

• L'école de Nouâtre

Les élèves de l'école de Nouâtre ont visité le salon artistique de Sainte-Maure-de-Touraine le mardi 24 septembre. Le jeudi 9 avril 2020, les classes 1 et 2 assisteront au spectacle Poï et le vendredi 5 juin la classe 3 assistera au spectacle « le cri des minuscules », tous deux présentés à Antogny-le-Tillac. Les enseignantes remercient la CCTVV pour l'aide apportée lors de ces trois sorties, ainsi que l'APE, le LAM et à l'association « sport pour tous » pour leur aide financière.

• L'école de Maillé

Les enseignantes de l'école de Maillé ont choisi pour thème, cette année, le voyage à travers les continents. Les élèves des deux classes ont visité le 19 septembre le salon artistique de Sainte-Maure et ont assisté à la projection du film « Le chien jaune de Mongolie », de Byambasuren Davaa, le 14 octobre. Le transport et les billets d'entrée ont été pris en charge par la coopérative scolaire.

Le 24 septembre et le 18 octobre deux intervenants extérieurs ont présenté le jeu de la balle ovale. Une rencontre inter-écoles pourrait avoir lieu en dernière période.

Le 25 novembre (pour les CE1) et le 26 novembre (pour les CP) spectacle intitulé « La couseuse de bonne aventure » à Antogny-le-Tillac.

Les enseignantes remercient la CCTVV pour la prise en charge intégrale du bus et des spectacles le 19 septembre et les 25 et 26 novembre.

Le 27 novembre, les élèves ont participé à la plantation de 90 arbres et arbustes sur les bords du ruisseau près de l'étang de Maillé, en partenariat avec la mairie et le Syndicat de la Manse étendu. Une animatrice est intervenue pour sensibiliser les élèves sur l'importance des arbres près des rivières.

Le 20 décembre, les classes se seront regroupées autour de quatre ateliers de Noël et sur le thème de l'année. Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Maillé assurent différentes animations autour de la lecture enfantine, le jeudi après-midi.

• L'école de Marcilly

Le projet Orchestre à l'école sur deux ans concerne la classe de CM1 qui continuera ce projet en 2020/2021. Il se fait en collaboration avec les enseignants de l'école de musique de Sainte-Maure-de-Touraine et il est entièrement financé par la CCTVV. Il y a six groupes d'instruments : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, tuba/trombone, percussions. Le concert d'inauguration s'est déroulé le 4 Novembre à la salle des fêtes de Marcilly-sur-Vienne. Le prochain concert aura lieu le 10 février 2020 à la salle des fêtes.

Les CM1 ont participé à la dictée pour Ela le 14 octobre.

Un concours inter-classes de peinture sur la thématique des oiseaux sera organisé.

Des intervenants SNCF sensibiliseront les élèves de CM1/CM2 « autour de la sécurité ».

Les trois classes assisteront le 26 mai au spectacle « Chapeau Charlot ». Les enseignantes remercient la CCTVV. Au mois de Mars, les CE2 et les CM2 iront planter des arbres dans les Jardins de Nouâtre dans le cadre de la Journée internationale des forêts.



Orchestre à l'école

Un projet ambitieux a été initié cette année, et pour deux ans, à l'école de Marcilly-sur-Vienne. Les enseignantes de l'école et ceux de l'EMI (École de Musique Intercommunale), en partenariat avec l'association nationale « l'Orchestre à l'école », vont prendre en charge les élèves qui sont actuellement en CM1 pour les sensibiliser à la musique. Cette opération, faite en partenariat avec la CCTVV (Communauté de Communes Touraine Val de Vienne) et l'Inspection Académique, a comme objectif la formation d'un orchestre composé des enfants qui pourront se produire devant le public.

Au prix de répétitions hebdomadaires dirigées par des musiciens de l'EMI, six groupes d'élèves s'initient à des instruments différents afin de pouvoir former un orchestre et proposer des concerts au public. Apprentissage du langage musical et technique instrumentale, valorisation des élèves, démocratisation de la pratique instrumentale : cette expérience musicale unique met en évidence la philosophie du « vivre ensemble », en développant les notions de respect, de concentration et d'écoute de l'autre.

Le lundi 4 novembre, dans la salle des fêtes, les parents étaient présents pour assister à un premier jet du travail des élèves, résultat des premières semaines de répétition. Devant une salle comble et en présence de représentants de la Communauté de communes et de l'Inspection Académique, les jeunes musiciens ont « bluffé » le public, chaque groupe, chacun avec son instrument, s'intégrant à l'ensemble orchestral pour démontrer leurs progrès et leur talent, tout cela dans une ambiance très sympathique. Comme l'a dit un des parents « c'est un bon résultat et cela est encourageant pour la suite ».

Collège Patrick-Baudry

Le Collège Patrick-Baudry au service d'une réussite ambitieuse des élèves !

L'année scolaire 2018-2019 a vu la poursuite et la mise en place de nombreux projets d'ouverture culturelle et de solidarité. L'accompagnement des élèves dans leur travail scolaire a été renforcé avec la mise en place du dispositif « coup de pouce » (devoirs faits).

L'année scolaire 2018-2019 a été particulièrement marquée par la mise en œuvre du projet « Cycle 3 en résidence : Consolidons le passage ! ». Cette action a pour but de rapprocher les enseignants du premier et second degré afin de construire ensemble des outils pédagogiques facilitant le passage de l'école au collège et permettant la montée en compétences de tous les élèves. Parallèlement, l'ouverture culturelle a été renforcée avec un travail tout au long de l'année autour de « Une journée avec Louis XIV », animé par une troupe de musiciens et des costumes fabriqués intégralement par les élèves. Une subvention de 8000 € a été accordée pour ce projet.

Ces projets d'envergure et innovants ont été une nouvelle fois reconnus et valorisés par la visite d'officiels. Les résultats aux examens sont en progrès. Par ailleurs, une journée de prévention à la sécurité routière a été organisée et le collège s'engage pleine-



ment dans les actions de développement durable, avec une réduction des déchets alimentaires en partenariat avec le CPIE, la mise en place d'un poulailler... La liste des projets et actions au service de la réussite des élèves est longue. De plus, les travaux de rénovation se poursuivent dans de nombreuses salles de classes, les couloirs, la réhabilitation du foyer des élèves, la création d'une salle de réunion.

Nous remercions vivement les municipalités pour leur soutien qui permettent de soutenir nos sorties scolaires. Nous sommes certains que la dynamique engendrée permettra de construire, pour les élèves actuels et futurs, leur réussite. Les élèves, la direction et l'ensemble des équipes technique, éducative, pédagogique du collège Patrick Baudry vous souhaitent une excellente année 2020 !

Le principal du collège, Frédéric Libourel





Marcilly's de France du Val de Vienne

Cette association a été créée en avril 2016 avec pour objectif l'organisation de la rencontre des Marc(s)illy de France à Marcilly-sur-Vienne en 2019. Afin de récupérer des fonds, une manifestation nommée BTPB (Ball-Trap Pêche Boule : un triathlon, version Marcilly) a eu lieu le 26 mai 2018 malgré une météo capricieuse. Cette première fut un succès de convivialité et de participation.

La rencontre des Marc(s)illy de France a eu lieu les 25 et 26 mai 2019 à Marcilly-sur-Vienne. Cette manifestation fut une réelle réussite, avec l'aide de nombreux bénévoles et associations ainsi que l'aide sans faille de la municipalité, ainsi que celle du conseil départemental et de nombreux sponsors.

La présence de nombreux Marcilloises et Marcillois a largement contribué à l'animation de ce week-end. Dix délégations de Marc(s)illy étaient présentes, avec chacune un stand de dégustation de produits locaux où chacun a pu se régaler les papilles.

Un char, animé par « les mémoires de la commune », a ouvert un défilé où chacun a pu à sa guise se costumer et créer l'ambiance du cortège en découvrant les rues du village.

Après la présentation des Marc(s)illy, la traditionnelle intronisation a été faite avec un grand cérémonial par le grand maître « J'ai Toubon » de la confrérie des goûteurs d'épine de Marcilly-sur-Vienne, confrérie éphémère créée pour l'occasion.

La soirée dîner-spectacle qui a réuni les convives, servie par les établissements Doucet et animée par « Champalou », fut très appréciée.

Le dimanche matin, les visites organisées de la cave de Panzoult et de la maison du Souvenir de Maillé ont séduit nos visiteurs.



Le repas du dimanche midi et la journée ont été animés avec brio par notre artiste locale ISABELLE. Maintenant place aux activités 2020.

Une assemblée générale aura lieu dans les premiers mois 2020, la date sera communiquée.

Le deuxième BTPB triathlon aura lieu le samedi 30 mai, avec la collaboration des associations de Marcilly : les « Tireurs des trois fontaines » et le « Gardon de Marcilly ».

Le lieu de la prochaine rencontre des Marc(s)illy de France de 2021 n'est pas confirmé : cette manifestation est difficilement réalisable sans l'aide de la municipalité... élue en 2020.

Notre objectif est de rassembler les Marcilloises et les Marcillois qui souhaitent participer aux rencontres des Marc(s)illy de France. Ces rencontres ont lieu tous les deux ans dans un esprit de découverte, rencontre et convivialité.

PS : pourquoi Marc(s)illy avec un s ? Une commune fidèle des rencontres, située près de la Rochelle, s'écrit Marsilly.

Gardon de Marcilly

Le Gardon de Marcilly compte aujourd'hui 35 actionnaires et 13 membres de bureau.

Malgré de nombreuses demandes pour intégrer le groupe d'actionnaires, nous ne pouvons accueillir de nouveaux carpistes, et comme nos pêcheurs restent fidèles, il y a peu de renouvellement.

La longue période de sécheresse et un niveau d'eau très bas n'ont pas empêché la prise de beaux poissons, encore au rendez-vous cette année.

Le Gardon de Marcilly a organisé « la paëlla au camping » sous une nouvelle forme, plus champêtre, en profitant de l'ombre des arbres plutôt que sous un barnum. Cette nouvelle organisation, semble avoir été appréciée par les personnes présentes, qui nous l'espérons reviendront l'année prochaine.

Un grand merci à toute l'équipe de cuisiniers, membres du bureau et bénévoles pour cette organisation.

Nous vous donnons rendez-vous, le 25 juillet 2020, pour une nouvelle Paëlla au camping.



Gym Sourire

La saison 2018/2019 s'est bien déroulée dans la bonne humeur et la convivialité clôturée par un repas au restaurant. Durant cette année nous avons organisé deux randonnées pédestres, l'une à l'automne et l'autre au printemps ; nous avons échangé quelques cours en juin avec un club de Cravant-les-Coteaux en usant du covoiturage. Nous allons réitérer cette expérience l'année qui vient.



Nous restons engagés plus que jamais dans la lutte contre la sédentarité, dans la recherche du bien-être et du développement des capacités de chacun.

Notre animatrice fait de nombreuses formations et s'adapte aux capacités de chacun.

La bonne humeur est la caractéristique de notre association, ce qui n'empêche pas de « bosser »...

Les cours sont très variés et permettent également une progression tout au long de l'année.

Notre deuxième randonnée est prévue le **15 mars prochain**.

Boostez votre santé et venez nous rejoindre le lundi de 17h à 18h : gym douce avec maintien de l'autonomie, rééducation corporelle et gym posturale, relaxation.

Le mardi gym active de 19h45 à 20h45 : endurance, travail du cardio, renforcement musculaire, souplesse, étirements avec utilisation de divers matériels, le tout en musique.

Nous tenons à remercier nos adhérents pour leur implication dans le club et la municipalité pour son soutien, ce qui nous permet d'ajouter une pierre supplémentaire à la vie municipale car nous restons ouverts à toutes les suggestions.

Rejoignez-nous sur notre page facebook ou sur notre mail « gymsourire@gmail.com ».

*Sportivement.
Le bureau.*

Réveil de Marcilly

Tout d'abord le comité tient à remercier tous les bénévoles Marcilloises et Marcillois, associations diverses de Marcilly et communes avoisinantes qui ont apporté leur soutien et leur bonne humeur pour réussir les deux manifestations réalisées au cours de l'année 2019.

La première de ces manifestations, « La Route de l'Eau », s'est déroulée le samedi 18 mai 2019 MALGRÉ la pluie. Divers ateliers ayant pour thèmes la faune et la flore, balades en totes cabanées, exposition de peintures ainsi que la SARDINADE ont tout de même attiré et plu (trait d'humour) à quelques visiteurs, peu nombreux, mais pour certains toujours fidèles.

La seconde, « La brocante », a eu lieu le dimanche 6 octobre avec ENCORE une journée pluvieuse mais qui n'a pas arrêté les exposants inscrits et les visiteurs. Ce qui a permis de passer une agréable journée avec une BERNACHE de 1ère qualité et d'un speaker haut en couleurs vantant notre 25^e brocante.

Pour l'année 2020, le comité des fêtes a prévu d'animer « La fête à l'entrecôte » le lundi 13 juillet à partir de 19 h et la « brocante » le dimanche 4 octobre.

En effet la « Route de l'Eau », en accord avec la municipalité ne sera pas reconduite, en l'état, par rapport à certains facteurs ou moyens, tant humains que financiers.

Mais le comité n'exclut pas le fait d'organiser une autre animation ou de se rajouter à celle d'une autre association, en fonction de ses disponibilités.

L'assemblée générale se déroulera le vendredi 24 janvier 2020 à la salle des fêtes de Marcilly-sur-Vienne et se clôturera autour du pot de l'amitié.

Le Réveil de Marcilly vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

M. AIRY Philippe, président, et son équipe



Grain de Sel



**Nous vous accueillons
chaque Mercredi
de 16h à 18h
et Samedi de 10h à midi**

BIBLIOTHÈQUE Municipale

Grain de Sel
Association Culturelle de Marcilly sur Vienne

27 Rue Principale 37800 MARCILLY-SUR-VIENNE
bibliotheque.marcillysurviennne@gmail.com - 02 47 56 98 07

INCROYABLE ! Je peux emprunter des romans, des biographies, des BD, des mangas, des CD, des DVD, et même commander les ouvrages grâce au partenariat avec la bibliothèque départementale de Chinon. J'ai en plus reçu un code personnel pour accéder au Portail Nomade qui regorge de services. Et tout ça pour seulement 7 euros par an, c'est même gratuit pour les moins de 18 ans et les chômeurs.

Quand je pense à l'accueil chaleureux des bénévoles Cathy Avolio, Huguette Dériaux, Corinne Bernard, Anne-Marie Prouteau, Cécile Guep, Annie Lecompte et Françoise Trapy j'ai bien envie d'offrir quelques heures de mon temps pour les aider, pas vous ?

Cette année encore notre bibliothèque s'est enrichie grâce au soutien de la Commune ainsi qu'au dévouement de notre équipe, je les en remercie. Notre collaboration avec l'école est toujours un succès et nous la poursuivrons en 2020. Quant à notre cabine « Livres-échange », elle verra le jour au printemps sur le parvis de l'école pour satisfaire vos envies de lecture à toute heure et permettre à vos livres de circuler.

Je vous souhaite d'écrire la page 2020 de votre plus belle plume.

Dominique Lamarque, Président de l'association Grain de Sel.



Association de chasse des propriétaires de Marcilly-sur-Vienne

Notre association se compose de 28 sociétaires et 1 membre bienfaiteur, principalement d'habitants de la commune et de leur famille et amis.

L'effectif se maintient depuis six années. Ces dernières années, nous avons eu le plaisir d'accueillir des jeunes ayant leur premier permis de chasse durement acquis après examen, et cette saison la charmante Manon nous a rejoint.

Nous sommes adhérents au GIC du Richelais (groupement d'intérêt cynégétique), ce qui nous donne une conduite de gestion de chasse.

Nous chassons principalement le petit gibier, le chevreuil et occasionnellement le sanglier.

Grâce à notre gestion rigoureuse, au plan de chasse, à la lutte contre la prédation de la petite faune sauvage et des animaux domestiques, nous pouvons ensemble observer sur toute la surface de la commune beaucoup d'animaux et d'oiseaux.

Chaque premier samedi de décembre, depuis une trentaine d'années, nous organisons un laisser court au lièvre avec repas le soir, c'est notre principale festivité et notre support financier, avec la subvention communale et les cotisations de nos adhérents. À la fin de la soirée, après le repas, un concert de trompes de chasse nous est offert, venez, vous serez bien accueillis.

Avec nos jeunes, nous souhaitons vivement que l'association vive encore de longues et paisibles années. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

En Saint Hubert.

Le conseil d'administration.

Les tireurs des Trois Fontaines

Après 30 ans d'existence notre association compte toujours plus de cinquante adhérents, âgés de 15 à 75 ans, dont deux féminines. Cette année, le club des Trois Fontaines a remporté pour la troisième année consécutive le challenge inter-club qui a rassemblé les clubs de Marcilly, Orches et Ingrandes et qui s'est déroulé à Marcilly le samedi 8 juin. Comme les années précédentes, nous avons participé au Téléthon de Nouâtre et Marcilly.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le président Christian Boutin : 06.88.27.51.05.

Le club vous souhaite une très bonne année 2020.

Le Président et les membres du bureau.

Automne rose

Les activités de 2019 :

- Le 9 janvier : Assemblée Générale (sans changement dans le bureau) et galette des Rois.
- Le 30 janvier : Pro-confort.
- Le 4 février : Sélection de dictée de secteur par G.M.F.T. à Marcilly.
- Le 13 février : Choucroute du club faite par M Andreau (67 participants).
- Le 22 février : Concours de belote du club à Pouzay avec 152 participants.
- Le 8 avril : Sélection de belote de secteur de Sainte-Maure à Marcilly, dix communes sur douze représentées (56 participants).
- Le 10 avril : Repas de printemps du club avec 97 participants.
- Le 24 mai : Fête de l'amitié à Parçay-Meslay par G.M.F.T (entrée gratuite).
- Le 31 juillet : Pique-nique à Sepmes au jardin d'artistes (27 participants).
- Le 13 septembre : Repas inter-club à Champigny-sur-Veude (5 participants).
- Le 27 septembre : Concours de belote du club à Pouzay avec 144 participants.
- Le 7 octobre : Concours de belote départementale à Champigny-sur-Veude (11 participants de Marcilly).
- Le 22 octobre : Spectacle à Malraux «sur la route des Balkans» (168 participants).
- Le 2 décembre : Noël avant Noël avec Archambault à Beaumont-en-Véron (47 participants).
- Le 11 décembre : Repas de Noël du club (84 participants).



Pour 2020, il faut noter :

- Le mercredi 8 janvier : Assemblée Générale du club avec galette des rois.
- Le mercredi 29 janvier : Pro-confort.
- Le 21 février : Concours de belote du club à Pouzay.
- Le vendredi 29 mai : Fête de l'Amitié à Pouzay, avec spectacle toute la journée (entrée gratuite).
- Le 25 septembre : Concours de belote du club à Pouzay.
- Le 20 octobre : Spectacle à Malraux.
- Date à fixer pour Noël avant Noël.

Rappel : les inscriptions au club sont possibles toute l'année, la cotisation est de 14 €. Actuellement 54 membres peuvent se retrouver pour la belote, le scrabble, le triominos, les festivités, les sorties au spectacle, le 2^e mercredi et pour fêter les anniversaires le 4^e mercredi de chaque mois.

L'Automne rose vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé pour 2020, ainsi que ce que vous désirez.

Le bureau.



APE des écoles

L'APE (Association des Parents d'Élèves) a pour objectif de soutenir financièrement les projets et activités pédagogiques de nos trois écoles (sortie, matériel ...). Lors de l'Assemblée générale du 16 octobre 2019, un nouveau bureau a été désigné :

- Alicia Couture (Présidente),
- Aline Halençak (vice-Présidente),
- Sonia Melliti (trésorière),
- Audrey Portron (trésorière adjointe),
- Christine Prouteau (secrétaire)
- et Pascal Bouron (secrétaire adjoint).

Au programme pour cette année scolaire :

Nous avons débuté nos actions par un moment de convivialité intergénérationnel autour des jeux de société le 23 novembre. D'autres actions seront à venir : chocolat de Noël, vente de brioches vendéennes (toujours aussi délicieuses), un loto (fin janvier), carnaval (en mars), les chocolats de Pâques, un trail (en mai) et une vente de saucissons pour accompagner l'arrivée des beaux jours ! La collecte de papier avec les bennes sera reconduite cette année encore ! Plusieurs dates pour les bennes sont déjà fixées : du 10 au 14 février, du 19 au 23 juin et du 1er au 5 octobre.

L'année scolaire s'achèvera en juin avec la fête des écoles à Marcilly-sur-Vienne. Tous les parents sont les bienvenus pour apporter dynamisme, enthousiasme et aide bien sûr ! Votre soutien et votre participation à nos différentes animations en 2018/2019 nous ont permis de distribuer 750 € à chaque école !!!

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du bureau pour venir nous rejoindre.

Contacts : Alicia Couture : 06.27.32.34.67 ; Aline Halençak : 06.22.49.43.37

Sur notre page facebook : APE-NOUATRE-MARCILLY-MAILLE

APE du collège Patrick-Baudry

Nouveau bureau pour l'année 2019-2020 :

- Présidente : Laëtitia HERPIN
- Vice-Président : Christophe DUBOIS
- Vice-Secrétaire : Caroline VOULGARIS
- Trésorière : Vanessa DOMINIAWSYK
- Vice Trésorière : Delphine BOHAN
- Membres actifs :
Alexandra DESLANDES, Caroline MILLET, Corinne ROUX, Stéphanie GRUET

Cette année, la cotisation annuelle est de 6 € par famille.

L'APE réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie du collège au profit des enfants.

Le rôle de l'association est de défendre les intérêts de nos enfants et de représenter tous les parents. Outre son rôle dans les différentes instances, l'association est aussi présente pour répondre à vos questions. Si vous avez des idées ou si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter La Présidente au 07.77.92.54.98 ou via la boîte aux lettres « APE » dans le collège.

Cette année, l'APE souhaite organiser différentes manifestations pour aider financièrement les familles adhérentes aux activités proposées par le Collège (voyages, sorties...).

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le CSAD Nouâtre... rajeunit !

Cette année, la salle de musculation a pris un vrai coup de jeune, le club ayant investi pratiquement 20.000 € pour une rénovation du sol au plafond ! À cette occasion, le club tient à remercier : l'entreprise de peinture Caillault de Sainte-Maure-de-Touraine pour la réalisation des travaux et tous les efforts fournis par son équipe ; la fédération des clubs de la défense pour une subvention à hauteur de 50% ; le conseil départemental pour une aide de 2.000 €, sans oublier notre équipementier YABSPORT.



Le renouveau du club vient aussi des licenciés : le club a ouvert le judo aux enfants de 5 ans en proposant une séance par semaine pour un prix de 80 €. Plus d'une douzaine d'enfants sont présents les vendredis sur ce cours.

Les compétitions viennent de reprendre et quelques résultats sont déjà là :

- Elsa-Marie Lépine est vice-championne départemental minime.
- Félix Heckel se qualifie pour les championnats de France Jujitsu en terminant 2ème de la 1/2 Finale de Limoges.

Le club termine la saison 2018/2019 avec un peu plus de 200 licenciés. Les inscriptions de ce début d'année laissent présager une hausse.

Le CSAD propose ses activités suivantes dans la salle de remise en forme 7J/7J de 7 h à 22 h.

Trouvez toutes les infos sur notre site
www.csadn-nouatre.fr

Salle socioculturelle : locations

Tarifs applicables au 01/01/2020	Tarifs été (sans chauffage) du 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarifs été (avec chauffage) du 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarifs hiver du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Location aux personnes de la commune			
4 heures	37 €	45 €	59 €
Une journée	126 €	140 €	160 €
Un week-end	189 €	212 €	242 €
Location aux personnes et associations hors commune			
4 heures	46 €	54 €	68 €
Une journée	158 €	171 €	191 €
Un week-end	236 €	259 €	289 €

Le prêt de la salle est gratuit pour les associations communales.

M. le Maire est le seul habilité à accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande. La réservation doit se faire au secrétariat de la mairie, avec signature d'une convention, remise d'un exemplaire du règlement et dépôt d'arrhes à hauteur de 25% de la location.

Au plus tard 2 semaines avant la remise des clés, sont demandés : le solde de la location, une caution de 200 €, une copie d'assurance responsabilité civile.

Un état des lieux est réalisé à la remise des clés, ainsi qu'à la restitution des clés.

La salle dispose de vaisselle pour 80 couverts.

Services administratifs

Mairie 16 rue Principale Réservation de la salle polyvalente	Tél./fax : 02 47 65 20 43 mairiedemarcilly@wanadoo.fr	Lun, mar, jeu, ven : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00
	Permanence du maire	Samedi : 10h00 à 12h00
Communauté de communes Touraine Val de Vienne 14 route de Chinon - 37220 Panzoult	Tél : 02 47 97 03 26 contact@cc-tvv.fr	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h00 à 17h00
Agence Postale Communale 25 rue Principale	Tél. : 02 47 49 87 39 Mme AVOLIO	Mardi au samedi : 9h30 à 12h30
Trésor Public (impôts) SIP de Chinon Boulevard Paul-Louis Courier CS 60161 - 37501 Chinon cedex	Tél : 02 47 93 55 55 sip.chinon@dgfip.finances.gouv.fr	Lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 12h00 13h00 à 16h00 Mercredi, vendredi : 8h30 à 12h00
Trésor Public (communes) Trésorerie de l'Île-Bouchard, centre des finances publiques 14 route de Chinon CS 27 - 37220 Panzoult	Tél : 02 47 58 50 40 t037015@dgfip.finances.gouv.fr	Lundi, merc., vend. : 9h00 à 12h00 Mardi, jeudi : 9h00 à 12h00 13h30 à 16h00
Vigicrues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr	Informations sur les inondations

Enseignement

École primaire de Marcilly	Tél. : 02 47 65 32 75	Directrice : M ^{me} PERRIN (CE2 au CM2)
École primaire de Maillé	Tél. : 02 47 65 30 38	Directrice : M ^{me} HÄMMERLÉ (CP au CE1)
École maternelle de Nouâtre	Tél. : 02 47 65 27 91	Directrice : M ^{me} OBLIGIS (PS au GS)
Collège de Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 42	Principal : M. LIBOUREL

Services sociaux

Assistante sociale	Centre médico-social Rue de la petite Gare 37800 Sainte-Maure-de-Touraine Tél. : 02 47 65 42 25	Permanence au centre, sans RDV : Tous les jours : 9h00 à 12h00 À la mairie de Marcilly, sur RDV : 1 ^{er} lundi du mois : 9h30 à 10h30
Conciliateur Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	M. LEDROIT Tél. : 06 07 08 02 07	Uniquement sur rendez-vous, pris par téléphone.

Services techniques

Déchèterie 37800 Ports-sur-Vienne	Tél. : 02 47 65 01 06	Lundi : 8h00 à 12h00 Mercredi : 9h00 à 12h00 13h30 à 18h30 Samedi : 9h00 à 12h00
Déchèterie 37800 Noyant-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 88 27	Lun, mer, jeu, ven : 13h30 à 18h30 Samedi : 9h00 à 12h00 13h30 à 18h30
SOGEA (eau) 7 et 9 rue Pasteur 37171 Chambray-lès-Tours	Tél. (secrétariat) : 02 47 48 27 52 Tél. (urgence) : 06 29 51 64 91	

Culte

Maison paroissiale de l'Île-Bouchard Parvis du Chanoine Ségelle Tél. : 02 47 58 51 03	Presbytère de Richelieu 2 rue Henri Proust Tél. : 02 47 58 10 91	Presbytère de Sainte-Maure de T. 8 rue de l'Église Tél. : 02 47 65 40 70
--	---	---

Actions pour l'emploi

Relais emploi de Sainte-Maure-de-Touraine Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 67 50 <i>relaisemploi.smt@orange.fr</i>	Lundi au vendredi Sans rendez-vous : 9h00 à 12h00 Sur rendez-vous : 14h00 à 17h00
---	--	---

Santé et aide à domicile

Service soins infirmiers Varennes du Ruisseau 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 22 50	Lundi au vendredi : 8h30 à 9h00 17h30 à 18h00 Samedi et dimanche, jour férié sur rendez-vous
Médecine Dr SERBAN Maison de santé pluridisciplinaire Maison de santé pluridisciplinaire	Tél. : 02 47 56 03 58 Tél. : 02 04 92 24 24 Tél. : 02 47 82 42 79	Centre commercial rue Guy-de-Nevers - 37800 Nouâtre 2 rue de la Sablonnière - 37220 L'île-Bouchard 92 av. du Gal de Gaulle - 37800 S ^{te} -Maure de T ^{ne}
Pharmacie Mme MILLET – 14 rue Guy-de-Nevers 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 28	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h15 à 19h30 Samedi : 9h00 à 12h30
Hôpital de Sainte-Maure-de-Touraine Repas à domicile	Tél. : 02 47 72 32 32	
Présence verte 5 rue du 66 ^{ème} régiment d'infanterie 37000 Tours	Tél. : 02 47 31 61 96	Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 13h30 à 17h00 Astreinte le samedi : 10h00 à 14h00
ASSAD 43 place du Maréchal-Leclerc 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Aide à domicile – service mandataire Tél. : 02 47 65 61 89 M ^{me} FLABEAU-CAVAILLER, M ^{me} ROTTIER <i>assad.stemaure@wanadoo.fr</i>	Permanences : Lun, mar, jeu, ven : 9h00 à 12h30 14h00 à 17h30 Mercredi : 9h00 à 12h30
ADMR La poste de Saint-Épain 35 Grande Rue - 37800 Saint-Épain	Tél. : 06 74 96 13 99 M ^{me} COMTE	Permanences : Mardi et vendredi : 9h00 à 12h00
CPAM Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 36 46	Permanences : 9h00 à 12h00 2 ^e et 4 ^e vendredi du mois sur rendez-vous

Loisirs

Office de tourisme Azay Chinon Val de Loire Bureau d'accueil de S ^{te} -Maure-de-T ^{ne} Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 66 20 Exposition permanente des composantes du territoire et des produits du terroir : Juillet et août lundi au samedi : 10h00 à 13h00 & 14h00 à 18h30 dimanche et jour férié : 10h00 à 13h00 Mai, juin et sept. : lundi au samedi, sauf férié : 10h00 à 13h00 & 14h00 à 18h00 Octobre à avril : sauf jour férié : 10h00 à 12h30 & 14h30 à 17h00 Fermé les samedis de mi-novembre à mi-février.
Cinéma 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : <i>http://cine-off.fr/salle/sainte-maure-de-touraine</i> Séances, selon films et jours (cf. site Ciné-off) : 15h00, 17h00, 18h00 ou 20h30
Cinéma 37800 Nouâtre	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : <i>http://cine-off.fr/salle/nouatre</i> Séances, samedi, 1 sur 2 : 20h30
Bibliothèque municipale 25 rue Principale 37800 Marcilly-sur-Vienne	Tél. : 02 47 56 98 07 <i>bibliotheque.marcillysurvienne@gmail.com</i> Mercredi : 16h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00 Juillet et août : samedi seulement

Alimentation, bar, restaurant « L'Amuse saveurs » Barbara et Bruno PIERRE	https://lamuse-saveurs.jimdosite.com 3 place de l'Église	02 47 65 34 13
Artiste, dessinateur, caricaturiste DOUMÉ	www.caricaturesdoume.com 1 Grand Peuil	02 47 72 00 56
Brocante, menuiserie, ébénisterie Éric BARBOTIN	barbotin.eric37@wanadoo.fr 15 place de l'Église	06 07 52 83 65 02 47 65 33 93
Carrières SOGRACO (sables et graviers) Bureaux et chantiers	www.sograco-carriere.fr Les Varennes	02 47 65 26 91
Carrosserie peinture Renaud LE DORZE	lrcarrosserie@hotmail.com 36 rue de la Motte	02 47 40 02 81 06 67 50 05 03
Chansons, cours de chant, animations Isabelle RENAUT Tony LOMBARDI	3 rue de la Croix de la Motte isabellerebaut1968@gmail.com tony.lombardi@sfr.fr	07 63 09 05 47 07 50 87 62 00
Charpente, couverture SARL AIRTOIT, Philippe AIRY	49 rue de Cambraye	06 84 16 98 63 02 47 65 36 72
Coiffure mixte à domicile, styliste visagiste Kell'Coiffure	kellymieuset@hotmail.fr 4 rue de la Fontaine	07 86 82 58 34
Coiffure mixte à domicile Ghislaine ROOS	6 rue Principale	06 50 03 90 16
Électricité générale Antoine TURPAUD	www.votre-electricien.fr/turpaud 1 bis route de Peuil	02 47 58 19 71 06 62 93 99 41
Esthéticienne en clientèle Le bien-être selon Aline HALENÇAK CAMAIN	41 rue de Cambraye	06 38 31 37 74
Fromagerie EARL « Les Biquettes du Clos » Cendra & Claudy MAURICE	lesbiquettesduclos@gmail.com 1 Le Clos	02 47 65 20 79
Maçonnerie traditionnelle, carrelage, taille de pierre, Ludovic BRUNET	ludovic.brunet89@gmail.com 3 route de Peuil	06 73 52 10 40
Menuiserie Menuiserie de la Manse	blaisludovicpro@gmail.com 10 rue Saint-Blaise	06 80 65 03 79
Parcs, jardins, services GUERIN SERVICES	guerin-service37@orange.fr 4 rue de la Charmille	06 67 16 93 77 02 47 65 39 83
Paysagiste, prestations en permaculture H2P JARDINS Hervé PLOQUIN	www.h2p-jardins.fr h2p.jardins@orange.fr 2 rue de la Charmille	06 87 65 27 84 02 47 65 37 55
Peintre en bâtiment Fabrice DENOUX	f.denoux@laposte.net 6 rue du Pont	06 61 98 46 54 02 34 36 60 22
Poterie des Brillons Daniel CHAVIGNY	www.poteriedanielchavigny.com Les Brillons	02 47 65 38 70
Taxi, ambulance SARL CHAMPIGNY	(Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 68 06
Vente ambulante, produits bio et du terroir Giliane LESCOP	Le P'tit Gibus (Facebook) 10 rue du Cellier – Les Mariaux	06 45 22 07 98
Volailles fermières Jean-Louis VALET	24 rue Principale	02 47 65 27 47

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons enregistré :

La naissance de :

Judith, née le 4 mars 2019 à Chambray-lès-Tours (37),
au foyer d'Alexandre CHAMAILLE et Charline RABUSSEAU

Catline, née le 1^{er} mai 2019 à Chambray-lès-Tours (37)
au foyer de Bruno et Barbara PIERRE

Noé, né le 27 août 2019 à Chambray-lès-Tours (37)
au foyer de Clément DOREAU et Kelly MIEUSET

Le PACS de :

Pauline DAUDIGNY et **Gwenal BERNARD** le 8 juin 2019

Le décès de :

Alain CAVAILLÉ 60 ans le 11 février 2019 à Marcilly-sur-Vienne (37)

Vincent DELÉTANG 37 ans le 18 juin 2019 à Luynes (37)

Chantal HAUDEBERT, née BAILLARGEAU 62 ans le 29 août 2019 à Chambray-lès-Tours (37)

SMICTOM :

collectes décalées à Marcilly, suite aux jours fériés

Jour férié 2020		Collecte annulée	Collecte décalée
Mercredi 1^{er} janvier	(Nouvel an)	Vendredi 3 janvier	Samedi 4 janvier
Lundi 13 avril	(Lundi de Pâques)	Vendredi 17 avril	Samedi 18 avril
Vendredi 1^{er} mai	(Fête du travail)	Vendredi 1 ^{er} mai	Samedi 2 mai
Vendredi 8 mai	(Armistice 1945)	Vendredi 8 mai	Samedi 9 mai
Jeudi 21 mai	(Ascension)	Vendredi 22 mai	Samedi 23 mai
Lundi 1^{er} juin	(Pentecôte)	Vendredi 5 juin	Samedi 6 juin
Mardi 14 juillet	(Fête Nationale)	Vendredi 17 juillet	Samedi 18 juillet
Mercredi 11 novembre	(Armistice 1918)	Vendredi 13 novembre	Samedi 14 novembre
Vendredi 25 décembre	(Noël)	Vendredi 25 décembre	Samedi 26 décembre

Conteneurisation en 2020, localisations des points...

Points de regroupement :

Impasse de la Motte, la Venaudière, le Breuil, les Besneaux, les Bouctonnères, les Fours-à-Chaux, les Martins, le Peux Blanc, les Petites Places, Peuil, rue de la Croix-de-la-Motte (camping), rue du Cellier (les Mariaux), rue du Lavoir (les Perrières), rue du Moulin.

Points de présentation :

Allée des Acacias (les Mariaux), Allée des Noraies (bourg), la Groie, le Clos, les Granges, les Savaris, place de l'Église (nord), place de l'Église (sud).

Distribution des sacs-poubelle

Avec la conteneurisation il n'y a plus de distribution de sacs noirs. Par contre, les sacs jaunes sont toujours distribués :

ils seront à retirer en mairie les **samedis 18 et 25 janvier, entre 9h et 12h.**



Coup de crayon

LES SAUVEURS DE SAVEURS



Bruno et Barbara
mettent les pieds (de moutons) dans les grands plats
et vous accueillent à l'Amuse Saveurs

Bolides en fête

La municipalité et le maire, Thierry Brunet, ont accueilli, le dimanche 7 juillet, les participants à la septième édition de « Bolides en fête ». Partis du parc Robert-Guignard de Sainte-Maure-de-Touraine, les amateurs de vieilles voitures, de luxe comme les Porsche ou populaires comme les 4 L, après avoir parcouru la campagne, ont posé leurs essieux dans l'espace près de l'école. Une collation et des rafraîchissements attendaient les chauffeurs de la cinquantaine de véhicules pour un moment de convivialité, avant de tous repartir vers leur base de départ.



Janvier

Dimanche 12 Vœux du Maire à Marcilly-sur-Vienne, à 11 h

Samedi 18

Distribution des sacs poubelle à Marcilly-sur-Vienne, de 9 h à 12 h

Samedi 25

Distribution des sacs poubelle à Marcilly-sur-Vienne, de 9 h à 12 h

Vendredi 31

Loto de l'APE à la salle des fêtes de Ports-sur-Vienne

Février

Si février ne frévote, mars vient qui le garotte.

Mars

Samedi 7

Carnaval de l'APE, rendez-vous à la cantine de Nouâtre

Dimanche 15

Élections municipales (premier tour)

Dimanche 15

Randonnée pédestre de Gym sourire

Dimanche 22

Élections municipales (second tour)

Vendredi 20

Loto du CAN à Pouzay

Avril

Samedi 4

Soirée dansante du foot de l'US Ports-Nouâtre à Ports-sur-Vienne

Mai

Vendredi 8

Célébration de l'armistice 1945 avec banquet à Marcilly-sur-Vienne

Samedi 16

APE, trail pour les enfants et marche l'après-midi

Dimanche 17

Brocante à Nouâtre

Samedi 30

Triathlon des 3 associations

Juin

Dimanche 14

Pussifolies à Pussigny

Samedi 20

Fête des écoles à Nouâtre

Samedi 27

Triathlon de Nouâtre

Juillet

Lundi 13

Fête de l'entrecôte à Marcilly-sur-Vienne et feu d'artifice à Nouâtre

Samedi 25

Paëlla du « Gardon de Marcilly » au camping

Août

Samedi 15

Foire aux melons, brocante, feu d'artifice à Pouzay

Mardi 25

Cérémonie commémorative à Maillé

Samedi 29

Exposition des « Chevalets de la vallée de Courtineau » dans l'allée du château de Brou

Septembre

Samedi 26

Les Virades de l'espoir (06.82.67.67.64)

Dimanche 27

Les Virades de l'espoir (06.82.67.67.64)

Octobre

Dimanche 4

Brocante du Comité des fêtes à Marcilly-sur-Vienne

Dimanche 11

Assemblée des vendanges, brocante à Maillé

Samedi 24

Choucroute du foot de l'US Ports-Nouâtre à Marcilly-sur-Vienne

Novembre

Mercredi 11

Célébration de l'armistice

Vendredi 20

Loto du CAN à Pouzay

Décembre

Samedi 5

Repas de la Chasse à Marcilly-sur-Vienne

Samedi 5

Téléthon à Nouâtre et à Marcilly-sur-Vienne



Tél. : 02 47 65 20 43 – site : www.marcillysurvienne.com

Rédaction :

Jean-Bernard ALLUIN, Gérard AMIRAL, Maud BERTIN, Thierry BRUNET, Philippe DOREAU,
Jean-Paul DURAND-MASSÉ, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Guy MONTIER, Benoît VANDENDORPE.

***Aquarelle offerte par Jean-Paul DURAND-MASSÉ.
Coup de crayon offert par DOUMÉ.***



Réalisation, Impression :

Imprimerie des Ormes
86220 Les Ormes

Tél. 05 49 85 05 77 - Mail : ist.imprimerie@wanadoo.fr